

C.C.T.P. DESCRIPTIF TYPE

GUIDE DE RÉDACTION POUR PIÈCES ÉCRITES CONCERNANT LES OUVRAGES RÉALISÉS EN BRIQUES APPARENTES **DALLAGE - BlocStar**

Les Dalles seront en béton préfabriqué de marque BlocStar ou équivalent. Le fournisseur devra être agréé par le Maître d'Œuvre. Les Dalles choisies devront avoir la Norme Française NF P 98.303 de Juin 1983 dont les caractéristiques principales et essentielles, à savoir :

- ✓ la quantité d'eau absorbée mesurée dans les conditions d'essais définies par la norme NF P 98.303 de Juin 1983, doit correspondre à un coefficient au plus égal à 5 %.
- ✓ la contrainte de traction du béton constitutif mesurée par fendage dans les conditions définies par la norme NF précitée doit être égale au moins à 3,5 MPa (35 daN/cm²).
- ✓ la résistance à l'abrasion, déterminée dans les conditions définies par la norme NF précitée, doit être telle que la longueur moyenne de l'empreinte soit au plus égale à 22mm. En outre, aucune des valeurs individuelles ne devra être inférieure à 25 mm.

Les angles des Dalles seront vifs et non arrondis. Les Dalles devront comporter des saillies d'écartement sur les faces latérales.

Format 500x50x70 mm épaisseur.

POSE DALLES

Lit de pose

Les Dalles seront posées sur un lit de sable de 3 cm d'épaisseur nominale réglé à plus ou moins 1 cm. La couche de pose doit être nivelée, réglée voire faiblement compactée pour permettre la mise en œuvre des Dalles.

Les caractéristiques minimales du sable de pose sont les suivantes : granularité 0/4 ou 0/6 (sable alluvionnaire silico-calcaire) - passant à 2 mm compris entre 10 et 25 % - passant à 0.08 mm inférieur à 10 % - ES supérieur à 50

Pose des Dalles

Les Dalles sont posées bord à bord, sans serrage excessif, de sorte que le joint soit de l'ordre de 1 à 2mm. Le mixage avec des Dalles à écarteurs d'autre marque est à proscrire. Les Dalles doivent être solidement butées en rives pour assurer un fonctionnement en dalle de l'ensemble.

L'appareillage des Dalles doit présenter des joints décalés. Les joints sont remplis avec un sable fin (différent du sable de pose) lavé ou concassé voire fillerisé.

Les caractéristiques du sable de garnissage final des joints sont les suivantes - granularité : 0/2 (sable de roche massive ou alluvionnaire) - passant à 0.08 m supérieur à 20 %.

La pénétration dans les joints est assurée par balayages successifs (voire arrosage modéré). Le pavage doit être impérativement compacté à la plaque vibrante, munie d'une protection. Le compactage commence au centre de l'ouvrage et progresse vers les bords, après chaque passage, les joints sont remplis à refus au sable. En aucun cas la circulation ne pourra être rétablie sur une zone pavée avant remplissage complet des joints au sable et compactage.

Le chantier de pose devra être conduit de manière à reporter les découpes de Dalles dans les zones les moins sollicitées mécaniquement, si nécessaire le calepinage sera modifié au droit des coupes pour éliminer toute partie de Dalles inférieure au tiers de la section nominale.

La tolérance de pose par rapport au profil est de 0/+1 cm. Le raccordement avec les rives, les bords d'enrobés et à l'arrière des maçonneries devra être particulièrement soigné.

Les coupes de Dalles sont exclusivement réalisées à la scie de ce fait les coupes à la guillotine sont prohibées.

Important : L'entrepreneur est tenu jusqu'à la réception des travaux de procéder aux remplissages successifs des joints et passage de plaque complémentaire jusqu'à complète obstruction. Centrale d'enrobage A